

Des propositions du Sénat pour redresser la filière viande

9 septembre 2013

Les conclusions de la mission commune d'information sur la filière viande en France et en Europe ont été rendues en juillet 2013. Cette mission, motivée notamment par la fraude sur la viande de cheval, avait été mise en place en mars 2013, à l'initiative du groupe Union des démocrates et indépendants (UDI-UC).

Les deux sénatrices en charge de cette mission ont mené des entretiens avec de multiples interlocuteurs de la filière viande, parmi lesquels les organisations professionnelles, des directions générales ministérielles, France AgriMer, des représentants de la protection animale, ainsi que des représentants de cultes religieux.

Ce rapport formule des propositions concrètes, notamment en matière de contrôle, d'étiquetage, d'application de normes et d'attribution d'aides PAC. On peut citer par exemple la proposition de créer un dispositif d'agrément au niveau européen pour le négoce des viandes, le renforcement des contrôles au niveau national, l'obligation de mentionner l'origine de la viande brute et le mode d'abattage sur l'étiquette, et enfin une orientation plus accentuée des aides PAC vers l'élevage.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : [Sénat](#)